

**CTM du 15 mars 2012****Déclaration liminaire de la FNECFP FO**

Monsieur le président,  
Mesdames, messieurs,

Ce CTM se tient dans un contexte et à un moment particulier.

Contexte particulier, parce que l'ordre du jour de ce CT vient ajouter à la liste déjà longue des sujets conflictuels dans ce ministère, avec notamment le projet de réforme de l'évaluation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

Contexte particulier, parce que de nouvelles annonces ministérielles, je fais référence à celles concernant le baccalauréat, à l'extension du contrôle continu, à la réduction du nombre des options et l'instauration de notes éliminatoires ne vont certainement pas contribuer à apaiser le climat.

Moment particulier parce qu'on entend annoncer des projets qui désignent le statut des enseignants de ce pays comme une cible à abattre et en définitive les désigne comme les responsables des difficultés rencontrées à l'école, parce que pas assez présents dans les établissements.

Mais personne ici ne peut ignorer la réalité sur le terrain.

Personne ne peut ignorer les difficultés sans nom rencontrées au quotidien par nos collègues, qui sont le résultat des suppressions massives de postes et de réformes dont même les rapports officiels (voir le récent rapport de l'inspection générale sur la réforme des lycées) atteste qu'elles créent de nouvelles difficultés. Personne ne peut ignorer les conséquences sur la santé même des collègues, ce qu'on appelle le burn out, dues aux conditions intenable dans lesquelles ils sont de plus en plus placés.

Ce qui serait ici nécessaire, aujourd'hui, c'est un signe d'apaisement de la part du ministre.

Le ministre, mesurant la gravité de la situation, devrait répondre aux demandes communes de la grande majorité des fédérations syndicales, auxquelles la FNECFP FO souscrit, notamment sur la question de l'évaluation.

Il semble que le choix fait soit à l'inverse, celui de la fuite en avant, du passage en force.

Il ne peut évidemment y avoir négociation dans un tel cadre.

Mais personne ne peut imaginer que la publication au forceps des textes sur l'évaluation ne mettra pas à l'ordre du jour la demande de leur abrogation.

Alors que les 14000 nouvelles suppressions de postes à la rentrée 2012, dont les conséquences sont en ce moment connues et donnent lieu à de multiples mouvements (délégations, rassemblements, grèves) seront effacées, il est certain que la revendication de leur rétablissement restera sur la table dans les semaines et mois qui viennent.

C'est ce que Force Ouvrière ne manquera pas de demander.